



# Municipalité des Cèdres

## AVIS PUBLIC Adoption du budget 2025 et du Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné que le Conseil municipal de la Municipalité des Cèdres tiendra une séance extraordinaire le **mercredi, 4 décembre 2024 à 19h**, à l'Hôtel de ville sis au 1060, chemin du Fleuve, Les Cèdres, afin d'adopter le budget pour l'exercice financier 2025 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027.

Conformément aux dispositions de la Loi, les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ou sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ à Les Cèdres ce 25<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an 2024.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Chantal Primeau, greffière-trésorière adjointe de la Municipalité des Cèdres, certifie par la présente avoir affiché, aux deux endroits désignés par le Conseil ainsi que sur le site internet de la Municipalité, l'avis public concernant l'adoption du budget 2025 et du programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027 en date du 25 novembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 25<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an 2024.

Chantal Primeau  
Greffière-trésorière adjointe